

Fiche de données de sécurité

B-DIESEL EXHAUST FLUID



SECTION 01 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE

PRODUIT: « BENZOL® - B-DIESEL EXHAUST FLUID »
NOM DU CHEM : MÉLANGE (VOIR RUBRIQUE 2)
FAMILLE CHEM : FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL
DANGER POUR LA SANTÉ : PEUT ÊTRE NOCIF OU MORTEL EN CAS D'INGESTION

Application

Cette FDS de sécurité a été imprimée en anglais et répond aux exigences de la fiche de données de sécurité pour ce produit. Aucune information spécifique à un pays n'est incluse.

Identification de l'entreprise

Lubrifiants Benzol
Contactez +49 174 2131885
Courrier : info@benzollubricants.de - Web : www.benzollubricants.de

Numéro d'urgence : +49 174 2131885 (09:00 - 18:00 – Heures d'ouverture | Lundi - Vendredi - Jours ouvrables)

SECTION 02 - COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Composition chimique

Composition	N° CAS	% de poids approximatif
TG URÉE	57-13-6	32.5
EAU DÉSIONISÉE	7732-18-5	67.5

SECTION 03 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce matériau n'est pas considéré comme dangereux, mais doit être manipulé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

SECTION 04 – PREMIERS SOINS

Yeux

Lavez-vous soigneusement les yeux avec de grandes quantités d'eau, assurez-vous que les paupières sont maintenues ouvertes. Consultez un médecin si une douleur ou une rougeur se développe ou persiste.



Fiche de données de sécurité

B-DIESEL EXHAUST FLUID



Peau

Lavez soigneusement la peau à l'eau et au savon dès que possible. Retirez les vêtements fortement contaminés et lavez la peau sous-jacente.

Ingestion

En cas de contamination de la bouche, laver abondamment à l'eau.

Sauf en cas d'acte délibéré, l'ingestion d'une grande quantité de produit est peu probable. Si cela devait se produire, ne pas provoquer de vomissements ; obtenir un avis médical.

Inhalation

Si l'inhalation de brouillards, de vapeurs ou de vapeurs provoque une irritation du nez ou de la gorge, ou une toux, retirer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Conseil médical

Le traitement doit en général être symptomatique et viser à soulager les effets.

SECTION 05 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utilisez de la mousse, de la poudre sèche ou du brouillard d'eau. N'utilisez pas de jets d'eau.

Les incendies dans les espaces clos doivent être traités par du personnel formé portant des appareils respiratoires approuvés. L'eau peut être utilisée pour refroidir les zones/objets/emballages exposés à la chaleur à proximité. Évitez de pulvériser directement dans les récipients de stockage en raison du risque de débordement

Produits de combustion

Des fumées toxiques peuvent se dégager lors de la combustion ou de l'exposition à la chaleur.

Voir stabilité et réactivité, section 10 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 06 – MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Contenir et récupérer les matériaux déversés à l'aide de sable ou d'un autre matériau absorbant inerte approprié.

Il est conseillé de conserver des stocks de matériaux absorbants appropriés en quantités suffisantes pour faire face à tout déversement raisonnablement prévisible.

Le matériau renversé peut rendre la surface glissante.

Protégez les drains des déversements potentiels pour minimiser la contamination. Ne lavez pas le produit dans le système de drainage.

En cas de déversement important, contactez les autorités compétentes.

En cas de déversement sur l'eau, prévenir l'épandage du produit à l'aide d'un équipement barrière approprié. Récupérez le produit de la surface. Protéger les zones écologiquement sensibles et les réserves d'eau.

ARTICLE 07 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Évitez tout contact avec les yeux. Si des éclaboussures sont susceptibles de se produire, portez une visière intégrale ou des lunettes chimiques, le cas échéant. Évitez tout contact cutané fréquent ou prolongé avec des produits frais ou usagés.



Fiche de données de sécurité

B-DIESEL EXHAUST FLUID



De bonnes pratiques de travail, des normes élevées d'hygiène personnelle et de propreté des plantes doivent être maintenues à tout moment. Lavez-vous soigneusement les mains après le contact.

Utilisez un chiffon jetable et jetez-le lorsqu'il est solide. Ne mettez pas de chiffon souillé dans les poches.

Prévention des incendies

Le produit n'est pas inflammable.

Conditions de stockage

Stockez les produits dans une pièce couverte et bien ventilée, à des températures aussi basses que possible et ne doivent pas être exposés à la lumière directe du soleil.

Conserver dans un récipient hermétiquement fermé à une température comprise entre -5°C et 30°C.

SECTION 08 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition

Il n'existe pas de limite d'exposition professionnelle appropriée pour ce matériau.

Assurez-vous d'une bonne ventilation.

Évitez autant que possible d'inhaler des vapeurs, des brouillards ou des fumées générés pendant l'utilisation.

Si des vapeurs, des brouillards ou des fumées sont générés, leur concentration dans l'air du lieu de travail doit être contrôlée au niveau le plus bas raisonnablement possible.

Protection des vêtements

Portez un visage plus sage ou des lunettes de protection dans des circonstances où un contact visuel peut se produire accidentellement.

Si un contact avec la peau est probable, portez des vêtements de protection imperméables et/ou des gants.

Vêtements fortement contaminés dès que cela est raisonnablement possible ; Nettoyer à sec, laver et de préférence faire couler de l'amidon avant de le réutiliser. Lavez toute peau sous-jacente contaminée avec de l'eau et du savon.

Protection respiratoire

La protection respiratoire n'est pas nécessaire, à condition que la concentration de vapeurs ou de fumées soit correctement contrôlée. L'utilisation des appareils respiratoires doit être strictement conforme aux exigences légales des fabricants régissant leur sélection et leur utilisation.



Fiche de données de sécurité

B-DIESEL EXHAUST FLUID



SECTION 09 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES TYPIQUES

Apparence	:	Liquide clair
Couleur	:	Incolore
Odeur	:	Légèrement ammoniacal
Valeur du pH	:	9.8 – 10
Point de congélation	:	-11°C
Indice de réfraction	:	1.3814 – 1.3843
Concentration d'urée	:	31.8 – 33.2 %
Point d'ébullition initial	:	102°C
Point d'éclair, °C	:	Sans objet
Densité à 20°C	:	1.087 – 1.093 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	:	Complètement soluble
Viscosité dynamique	:	1,4 mPa.s @25°C

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Les produits de ce type sont stables et peu susceptibles de réagir de manière dangereuse dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit réagit avec des agents oxydants puissants.

Une réaction de polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Matériaux à éviter

Évitez tout contact avec des agents oxydants puissants.

Produit de décomposition dangereux

Les produits de décomposition thermique varient selon les conditions.

Une combustion incomplète générera des gaz de dioxyde de carbone et des gaz dangereux, notamment du monoxyde de carbone, de l'ammoniac et de l'azote.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Yeux

Il est peu probable qu'il cause plus que des picotements transitoires ou un contact visuel accidentel.

Peau

Peu susceptible de causer des dommages à la peau en cas de contact bref ou occasionnel, mais une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite.



Fiche de données de sécurité

B-DIESEL EXHAUST FLUID



Ingestion

Peu susceptible de causer des dommages s'il est ingéré accidentellement à petites doses en grandes quantités peut provoquer des nausées et de la diarrhée.

Inhalation

À des températures ambiantes normales, ce produit présentera un risque d'inhalation de sa faible volatilité, peut provoquer une irritation des yeux, du nez et de la gorge en raison de l'exposition à la vapeur, aux brouillards ou aux fumées peut être nocif par inhalation en cas d'exposition à des vapeurs, des brouillards ou des fumées résultant du produit de décomposition thermique.

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau. Aucune contamination des eaux souterraines ne se produira lorsqu'elle se déverse dans le sol.

Persistance et dégradabilité

Ce produit est intrinsèquement biodégradable.

Potentiel bio-accumulatif

Rien n'indique qu'il y aura bioaccumulation.

Toxicité aquatique

Ce produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.

ARTICLE 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ALIÉNATION

Dans la mesure du possible, faites en sorte que le produit soit recyclé.

Éliminez-les par l'intermédiaire d'une personne autorisée ou d'un entrepreneur agréé en élimination des déchets, conformément aux réglementations locales. L'incinération peut être effectuée ou dans des conditions contrôlées à condition que les réglementations locales en matière d'émissions soient respectées.

SECTION 14 – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport (ADR, RID, UN, IMO, IATA / CAO)



Fiche de données de sécurité

B-DIESEL EXHAUST FLUID



ARTICLE 15 – RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Non classé comme dangereux pour l'approvisionnement.

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cette fiche technique et les informations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement qu'elle contient, sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessous. Nous avons examiné toutes les informations contenues dans le présent document que nous avons reçues de sources extérieures à l'entreprise. Cependant, aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des données et informations contenues dans cette fiche technique.

Les précautions en matière de santé et de sécurité et les conseils environnementaux indiqués dans cette fiche technique peuvent ne pas être exacts pour toutes les personnes et/ou situations. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit en toute sécurité et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Aucune déclaration faite dans cette fiche technique ne doit être interprétée comme une permission, une recommandation ou une autorisation donnée ou implicite de pratiquer une invention plantée sans licence valide. La société ne sera pas responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation anormale du matériel, d'un non-respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du matériel.

